



LE PHARE

Le projet de restauration du phare avance bien.

Ce projet d'envergure qui mobilise d'importants financements et de nombreux partenaires va passer à une nouvelle étape, celle de la réalisation.

Comme tout projet d'une telle importance, les délais de concrétisation semblent souvent bien longs. Des mois, voire des années qui permettent de faire mûrir le projet, d'établir les diagnostics nécessaires, de réaliser les études techniques et architecturales, mais aussi de rechercher les financements complémentaires...

Toutes ces étapes sont achevées et nous allons passer à la concrétisation de cet ambitieux projet de restauration et de valorisation de notre phare, classé en totalité au titre des monuments historiques depuis le 20 avril 2017.

Les autorisations administratives ont été délivrées. Les appels d'offres pour les travaux seront lancés mi-août auprès des entreprises. Les dossiers de consultation seront accessibles sur la plateforme des marchés publics Mégalis Bretagne. Tout ceci laisse espérer un début des travaux avant la fin de l'année.

DANS CE NUMÉRO

- ◆ Projet de restauration du Phare
- ◆ Été rime avec citoyenneté !
- ◆ Vers une enquête publique pour le zonage d'assainissement
- ◆ Les Insulaires
- ◆ Informations pratiques
- ◆ État civil



RÉDACTION

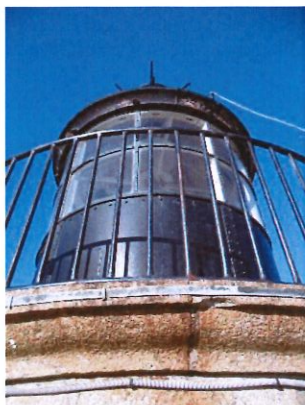
Commission Communication
Mairie de l'ÎLE DE BATZ Pors Kernoc
29253 ÎLE DE BATZ

LE PHARE

LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Le projet a pour objectif d'assainir durablement l'étage du soubassement du phare pour prévenir les désordres irréversibles qui le menacent aujourd'hui afin de pouvoir utiliser les pièces pour y installer une muséographie permettant au public de découvrir ces espaces lors de la visite du phare.

Compte-tenu des éléments retrouvés, les travaux de restauration vont restituer l'état du phare à l'époque de l'aménagement des cloisons, c'est-à-dire peu de temps après sa construction. Cet état est le plus cohérent aujourd'hui sans autre véritable intervention que des travaux de purge et d'assainissement. Il est aussi le plus intéressant du point de vue de la scénographie pour la visite du public.



Le diagnostic réalisé par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Mme Marie-Suzanne de Ponthaud et l'architecte du patrimoine Delphine Isabel a montré que dans son ensemble le phare construit en 1836, ne souffre pas de dommages majeurs sur les extérieurs. Les

désordres les plus significatifs se situent sur la toiture terrasse.

Les travaux prévoient de déjointoyer les pierres et de reprendre les joints avec un traitement particulier pour assurer l'étanchéité.

Les fenêtres actuelles sont en mauvais état. Elles seront refaites selon les proportions des premières fenêtres du phare dont les vues anciennes nous montrent qu'elles étaient à deux carreaux par vantail.

Le plus gros des travaux se concentre donc sur les salles du soubassement. Les actuels enduits ciments de tous les murs seront intégralement remplacés par un enduit dont la composition à base de chaux permettra d'assurer une meilleure respiration des maçonneries. Les enduits ciment des voûtes seront dépiquetés pour mettre en valeur les voûtains en brique et les pierres de taille en arrête.



Les parois lambrissées et cloisons menuisées sont dans un état restaurable. Elles seront déposées soigneusement pour être restaurées et décapées avant d'être remises en place. Le choix des couleurs se fera selon l'état le plus ancien retrouvé.

Les sols du premier étage ont été recouverts d'un parquet posé sur les tomettes d'origine. Compte tenu du très mauvais état des parquets, le choix a été fait de retrouver ce sol d'origine composé de carreaux de terre cuite.

Les réseaux électriques et de sécurité seront mis en place de manière discrète.

Six mois à sept mois devraient être nécessaires pour réaliser l'ensemble de ces travaux. La fin du chantier est fixée à la mi-juin 2018.

LE PROJET MUSÉOGRAPHIQUE

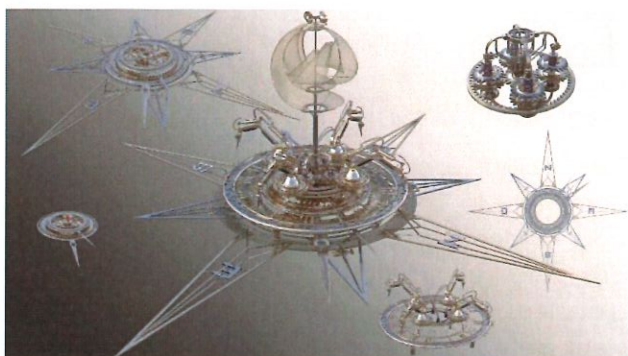
Le projet élaboré par l'agence Doublevêbé est un projet original, poétique, presque magique, qui se distingue complètement de ce qui est présenté dans les autres phares visitables.

« BATZ AVEC LES VENTS » C'est le titre retenu pour cette exposition muséographique. Un titre qui trouve son origine dans la position et la conception même du phare ; une tour soumise à tous les vents.



Mais aussi dans les conclusions du diagnostic patrimonial réalisé l'automne dernier suite à de nombreuses rencontres avec les différents acteurs associatifs de notre île, des historiens et des universitaires. Ce diagnostic a montré la capacité de l'île de Batz et de ses habitants à suivre les vents, à évoluer en fonction du temps. Une singularité qui nous distingue des autres îles du Ponant.

Ainsi le projet scénographique proposé tourne autour de cette idée de vents. A la base, un étonnant capteur de vents qui aurait été installé dans la lanterne au sommet du phare. Objet à la fois magique et révolutionnaire qui enregistre et retranscrit les "dits" vents.



Ce capteur de vents se pilote depuis un poste de pilotage installé au rez-de-chaussée du phare. Il se compose d'une installation en trois dimensions avec au milieu de la pièce un volant intégrant un dispositif de commande de la projection vidéo qui se fera sur un écran central et sur les voiles imprimées.

Cette installation doit permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à la muséographie et à la vue depuis le haut du phare tout en offrant à tous les publics un outil interactif.

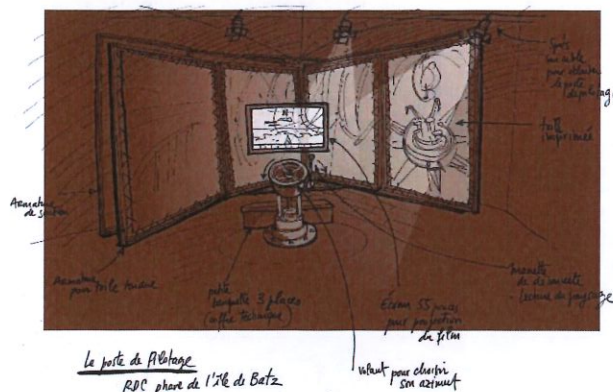
Les autres salles du rez-de-chaussée permettront d'accueillir des expositions temporaires.

À l'étage se déploient les histoires racontées par tous les vents captés :

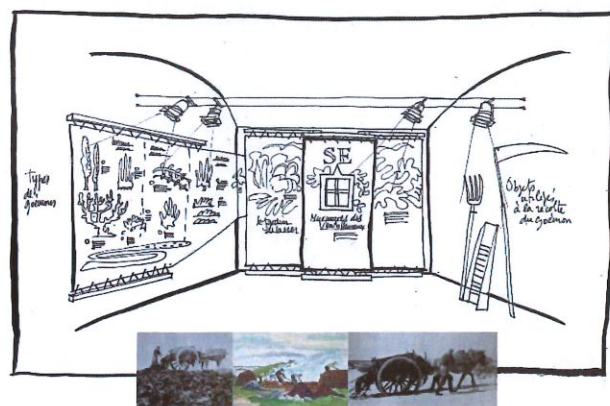
"murmures des vents heureux", tout ce qui fait de l'île un endroit privilégié ;

- ❖ "rumeurs des vents nouveaux", la capacité de l'île et de ses habitants d'accepter le changement ;
- ❖ "clameurs des vents mauvais", avec la lutte contre les éléments et agressions extérieures ;
- ❖ "dits des vents lointains", l'ouverture sur le monde extérieur.

Quatre grandes familles de vents qui portent la rumeur d'histoires enfouies, redécouvertes, connues ou méconnues, des histoires qui racontent l'île, ses habitants, son phare, tout ce qui fait son caractère...



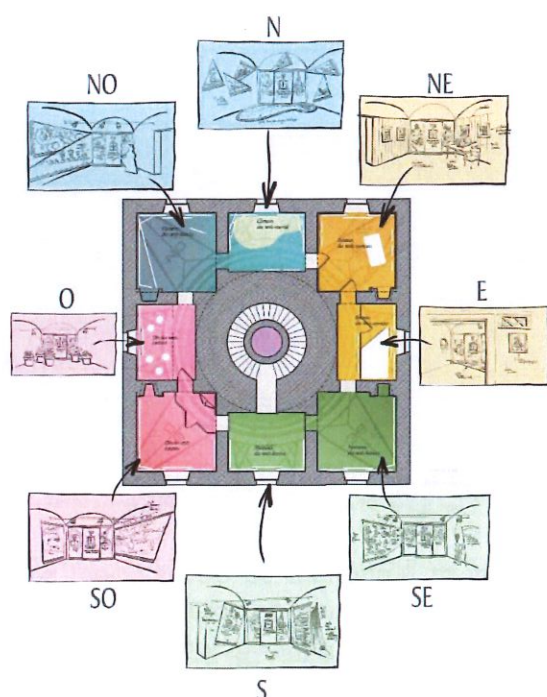
Les récits et illustrations se développent sur des voiles, car c'est à l'aide de voile que l'homme sait prendre le vent. Ce sont également des supports particulièrement résistants et faciles à mettre en œuvre. Chaque salle aura autour de la fenêtre un paravent de trois voiles. Celle au centre formera un cadre autour de la fenêtre, pour en laisser la vue, et indiquera l'azimut et la thématique de la salle.



La salle 1 développera les particularités de l'île, sa proximité avec le continent, ses activités... avec quelques objets complémentaires, outils, filets de pêche, casiers...

La salle 2, parlera des algues, richesse de l'estran, leur récolte, leur utilisation, avec la aussi quelques outils de récolte.

La salle 3, sera sur le thème de l'agriculture. Cette petite salle, ancienne chambre de gardien de phare, aura une voile tendue horizontalement présentant sous forme de carte les productions de l'île.



La salle 4, l'ancienne chambre de l'ingénieur parlera des progrès qui au XIXe siècle ont modifiés l'île : la construction du phare, du môle, du sémaphore, etc... avec de nombreuses illustrations sous forme de cadres accrochés sur les boiseries. Sur un bureau les plans de construction du phare seront présentés sous forme de planches imprimées sur un support résistant.

La salle 5, abordera le thème des tempêtes et des naufrages, mais aussi du sable qui a envahi l'est de l'île.

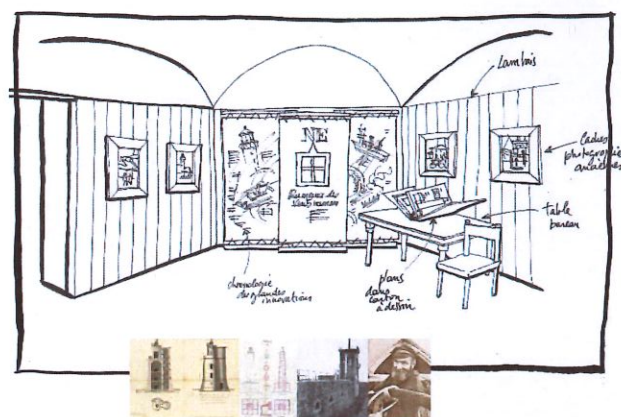
La salle 6, parlera des envahisseurs de l'île, du dragon, des anglais, sans oublier les vikings. Mais aussi sur les moyens de défense mis en œuvre. L'occasion également de retracer l'histoire des femmes de l'île et de leurs barattes qui ont permis

d'éloigner la flotte anglaise au tout début du XIXe siècle.

La salle 7, rappellera que l'île jouit d'un micro climat d'où la présence de nombreux végétaux exotiques.

Enfin, la salle 8, développera l'histoire maritime de l'île. Celle des capitaines au long cours, des corsaires et des contrebandiers.

Le projet muséographique passe maintenant à la phase rédactionnelle avec également la collecte et la conception des illustrations.



Des objets sont également recherchés pour compléter la présentation. Les besoins identifiés pour le moment concernent des outils de récolte des algues (râteau, faucille, brancards...); d'anciens équipements de pêche (vieux casiers, vieux filets,...); un ancien collier pour chevaux ou bœuf; un vieux bureau ou une table faisant le même office.

Mais toute autre proposition sera étudiée. Si vous souhaitez donner ou simplement confier sous forme de dépôt des objets ou des documents pour ce futur équipement muséographique n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie [au 02 98 61 77 76](tel:0298617776).

Un appel au don est également lancé pour financer cet important investissement pour notre collectivité. Par le biais de la Fondation du Patrimoine tout don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. Ainsi, si en tant que particulier vous souhaitez donner 100 €, 66 € seront déductibles de vos impôts sur le revenu et votre don réel ne sera que de 33 €. (cf. la plaquette jointe).

ÉTÉ RIME AVEC CITOYENNETÉ !



Ce pourrait être un slogan, mais c'est surtout une manière de rappeler à tous quelques règles du savoir-vivre ensemble.

Les animaux doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal. Leur divagation est source de dommages sur les cultures, sans parler des déjections qui souillent trop souvent la voirie et le devant des habitations.

Les plages sont également interdites à tous les animaux.

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des déchets verts et de tout autre déchet. Ils doivent être déposés en déchetterie.

Petit rappel également sur les nuisances sonores. Chacun est appelé à respecter l'autre et de ne pas imposer à son voisinage de troubles plus que nécessaires y compris pour les canons effaroucheurs.

VERS UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



Dans les mois à venir l'ensemble de la population de l'Île sera appelée à se prononcer sur le plan de zonage d'assainissement. Un document synthétique qui détermine les zones qui pourront à l'avenir

être raccordées à l'assainissement collectif. Rappelons que 94 % des habitations sont actuellement raccordables au réseau d'assainissement collectif. Trois zones sont encore non raccordées : Pors Melloc, Le Roch et une partie de Créach ar Vilin. Le document présenté proposera la possibilité à la quasi-totalité des maisons existantes et futures de pouvoir être raccordables. Seules quelques habitations particulièrement isolées ne sont techniquement pas collectables. En absence de réseaux d'assainissement collectif chaque construction a obligation d'avoir un système d'assainissement autonome, contrôlé régulièrement par le service du SPANC de Haut-Léon Communauté.

LES INSULAIRES



Cette manifestation qui réunit tous les ans les habitants des îles, se tiendra du 29 septembre au 1 octobre sur l'île de Bréhat. Cette année l'île de Batz sera

présente avec un stand qui doit présenter nos particularités, nos richesses, nos productions...

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi
De 9 h 00 à 12 h 00 & de 14 h 00 à 17 h 00

Téléphone : 02.98.61.77.76
Courriel : mairie.iledebatz@orange.fr
Site Internet : www.iledebatz.com

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet Rubrique « Vie municipale »

DÉCHETTERIE

Mardi – Mercredi – Jeudi 15 h 30 à 17 h 30
Samedi 13 H 30 à 16 h 30

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage tous les lundis (et vendredis jusqu'au 2 septembre)
Renseignements au 02 98 69 10 44

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

19 MAI 2017
SÉITÉ Jacques à l'âge de 79 ans

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

3 JUIN 2017
Luce, Ana, Amélie, Nolwen GLIDIC
Fille de Gwénaél et de Camille





APPEL AUX DONS



Pour la restauration du phare
de **L'ILE DE BATZ**

MARITIME

RELIGIEUX

RURAL

URBAIN

MILITAIRE

TRANSPORT

NATUREL

POUR FAIRE VOTRE DON :

► **PAR INTERNET** : rapide et sécurisé
www.fondation-patrimoine.org/52788

► **FLASHEZ le QR code ci-contre**
à l'aide de votre smartphone



► **PAR COURRIER** : complétez les informations sur le bon de souscription et retournez-le, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine Bretagne, Phare de l'île de Batz » 55 rue Charles Nungesser - CS 20116 - Zone de Prat Pip Nord- 29802 CEDEX 9. Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

**1 don =
1 réduction d'impôts + contreparties**

FONDATION DU PATRIMOINE
Antenne de Brest

Tél. : 02 98 04 86 28

MAIRIE DE L'ILE DE BATZ

Tél. : 02 98 61 77 76

